

**Thiers Dore**  
et **Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix  
délibérative :

1

Conseillers représentés :

7

Total votants :

53

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 FÉVRIER 2023 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 26 janvier 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 2 février 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, André DEBOST, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE  
Mohamed OULABBI à Christiane SAMSON  
Pépita RODRIGUEZ à André DEBOST  
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD  
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT  
Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON  
Monique DURAND-PRADAT à Sophie DELAIGUE

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Atlantique DE LAVERNAY, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Tahar BOUANANE.

**Conseiller ayant voix délibérative :** Alain DESCOLS

**Secrétaire de séance :** Caroline GUELON

### PRISE DE CAPITAL SUPPLÉMENTAIRE SPL GAIA

**Rapporteur :** Tony BERNARD, Président

**Vu** la loi n°2010-559 du 28 mai 2010 pour le développement des sociétés publiques locales ;

**Vu** la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ;

**Vu** la loi n°2016-231 du 29 février 2016 d'expérimentation territoriale visant à faire disparaître le chômage longue durée ;  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, particulièrement en son article L 1531-1 et son titre II du Livre V ;  
**Vu** le Code de Commerce en son Titre II ;  
**Vu** la délibération n°12 du 19 mai 2021 autorisant l'entrée en capital de la Communauté de communes de Thiers Dore et Montagne au profit de la SPL GAIA.

**Considérant** la volonté politique de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne de participer activement au développement économique, social, solidaire et garant de l'environnement ;  
**Considérant** le partenariat avec la Communauté de communes de Thiers Dore et Montagne dans la réalisation de cet objectif ;  
**Considérant** la nécessité de se doter d'outil juridique opérationnel pour ce faire ;  
**Considérant** le besoin d'une montée en capital de la SPL GAIA afin de mener à bien ses projets ;  
**Considérant** la délibération du Conseil Municipal de la Commune de THIERS du 8 décembre 2022 de souscrire à une augmentation de capital à hauteur de 20 000 euros.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver la montée en capital de la Communauté de communes de Thiers Dore et Montagne au profit de la SPL GAIA à hauteur de 200 parts supplémentaires à 100,00 euros la part soit une montée en capital de 20 000,00 euros.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la montée en capital de la Communauté de communes de Thiers Dore et Montagne au profit de la SPL GAIA à hauteur de 200 parts supplémentaires soit un montant de capital de 20 000,00 euros ;
- **Inscrit** les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours, au chapitre 26 du budget principal ;
- **Autorise** le Président à signer tout document se rapportant à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 53

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52

1 Abstention : Jean-Michel LAVEST

Conseillers présents : 46

Pour : 52

Représentés : 7

Contre :

Non-participation :

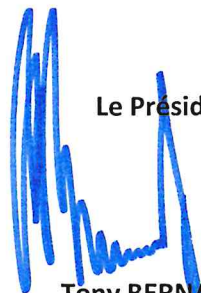
*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance

Caroline GUÉLON



Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

